

**7ème DELIBERATION DE LA SEANCE DU 11 AVRIL 2024
à 20 HEURES 30**

**Matière de l'acte : FINANCES LOCALES
Sous matière de l'acte : 7.1 Décisions budgétaires**

L'an deux mille vingt-quatre,
Et le jeudi onze avril à vingt heure,
Le Conseil Municipal de la commune de CAVILLARGUES (Gard), dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, conformément au Code Général des Collectivités
Territoriales (article L 2121-7 et suivants) au nombre prescrit par la loi, dans le lieu
habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent NADAL, Maire.

Etaient présent(e)s : NADAL Laurent, PLUTINO Antoine, GAS Joëlle, FANTON
Pascale, LAVASTRE Norbert, REBOULET Franck, TOLETTI Patrick, DOSE
Nathalie, JUSTAMOND Mireille, FRENE Éric, FRAC Valérie, MATHIEU Pierre,
ARNAUD Jérôme.

Etaient absent(e)s excusé(e)s : JALLIFFIER-ARDENT Catherine, Procuration
JUSTAMOND Mireille, BERTRAND Michèle Procuration FRAC Valérie.

FRAC Valérie est élue à l'unanimité secrétaire de séance par le Conseil

**Objet : BUDGET PRIMITIF 2024 MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE
(MSP)**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la
République,
Vu l'instruction M57,
Vu le Compte Administratif 2023 MSP, le Compte de Gestion 2023 MSP ainsi que
l'affectation du résultat 2023 MSP,
Vu le projet du Budget Primitif 2024 Maison de Santé Pluridisciplinaire,
Vu l'état de la dette,
Vu l'état des subventions et des participations,
Vu la réunion de la commission des finances du 21 mars 2024,
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, VOTE à l'unanimité, le Budget Primitif 2024
Maison de Santé Pluridisciplinaire qui intègre d'une part, les restes à réaliser et d'autre part, les
résultats reportés 2023 :

Le Budget Primitif 2024 Maison de Santé Pluridisciplinaire, adopté avec reprise des résultats
de l'année 2023, s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	50 244.12 €	50 244.12 €
Section d'investissement	1 894 859.19 €	1 894 859.19 €

Ainsi fait les jour, mois, an susdits.

Le Maire
Laurent NADAL



Envoyé en préfecture le 12/04/2024
Reçu en préfecture le 12/04/2024
Publié le
ID : 030-213000763-20240411-D2024_022-DE

D 2024-022